



Edité le : 03/09/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 2

C.C. VALLEE DE L'HERAULT

2 PARC D'ACTIVITES DE CAMALCE
BP 15
34150 GIGNAC

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE25-124713	Analyse demandée par :	ARS DD DE L'HERAULT
Identification échantillon :	LSE2508-37712-1	N° Prélèvement :	00330569
N° Analyse :	00332339	Nature:	Eau de ressource souterraine
Point de Surveillance :	NOUVEAU F STADE (F99)	Code PSV :	000002315
Localisation exacte :	TETE DE FORAGE		
Dept et commune :	34 POUZOLS		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,6173778500	Y : 3,5070697600	
UGE :	0128 - CC. VALLEE DE L'HERAULT		
Type d'eau :	B - EAU BRUTE SOUTERRAINE		
Type de visite :	RP	Type Analyse :	DIVER
Nom de l'exploitant :	CTE COMMUNES VALLEE HERAULT 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCE BP 15 34150 GIGNAC	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	STADE F99-NOUVEAU	Type :	CAP
Prélèvement :	Prélevé le 29/08/2025 à 08h47 Réception au laboratoire le 29/08/2025 à 23h19 Prélevé par CARSO LSEHL / CALMETTES Jessica - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520, FD T90-523-3 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	Code :	001915
Traitement :	NEANT		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 29/08/2025 à 23h19

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques								

.../...

Edité le : 03/09/2025

Identification échantillon : LSE2508-37712-1

Destinataire : C.C. VALLEE DE L'HERAULT

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Métaux							
Fer total	11FETOT	478	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10	#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

11FETOT FER TOTAL (ARS11-2020)

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Maïté DELVAL
Technicienne de Laboratoire

